

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

### **Avis fixant le nombre de postes pour le recrutement au tour extérieur dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel**

NOR : JUSE2221823V

En application des dispositions des articles L. 233-3 à L. 233-4-1 du code de justice administrative et à la suite de la publication au *Journal officiel* de la République française du 24 juin 2022 de l'avis de recrutement au tour extérieur dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel au titre de l'année 2023, le nombre total des postes offerts dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel est fixé à 15, répartis comme suit :

- au grade de premier conseiller : neuf postes ;
- au grade de conseiller : six postes.